

EDITORIAL

UNE EUROPE FER DE LANCE DU NEOLIBERALISME

LE 26 MAI PROCHAIN, les électeurs français voteront pour désigner leurs 79 députés au Parlement européen. Il en sera de même dans les autres pays de l'Union pour arriver à un total de 705.

A cette occasion, ATTAC et la Fondation Copernic ont publié un ouvrage collectif :

CETTE EUROPE MALADE DU NEOLIBERALISME. L'URGENCE DE DESOBEIR, qui retrace l'évolution de la construction européenne depuis la signature en 1957 du Traité de Rome, et propose des solutions pour sortir de l'impasse néolibérale dans laquelle l'Union s'est enfermée.

En France, le constat, largement majoritaire, est que l'Europe ne peut continuer dans une voie qui conduit notre pays au désastre.

L'ouvrage d'ATTAC explique comment l'adoption de l'Acte Unique, en 1986, a marqué un tournant dans le processus de construction. L'exemple des services publics illustre ce changement de cap car c'est à partir de cette date que sont prises les directives d'ouverture à la concurrence qui conduisent à leur démantèlement.

Les traités de Maastricht (1992), d'Amsterdam (1997), de Lisbonne (2007) installent l'Europe dans le néolibéralisme et l'élargissement, en 2004, à 10 nouveaux pays transforme l'Union en une zone économique totalement hétérogène.

Enfin, l'adoption, en 2012, du TSCG (Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance) va imposer un véritable carcan à chaque pays appartenant à la zone euro. Désormais, les projets de loi de finance de chaque pays doivent être soumis à l'approbation de la Commission de Bruxelles avant d'être présentés aux Parlements nationaux. De plus, le TSCG impose la création dans chaque pays d'une institution « indépendante » chargée de veiller à l'orthodoxie du budget présentée au Parlement. En France, c'est le

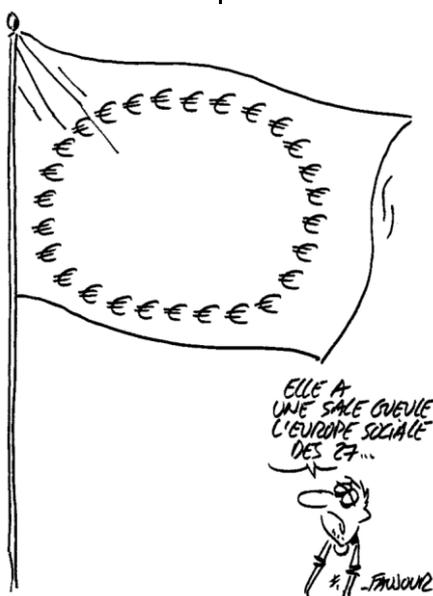
Haut Conseil des Finances Publiques présidé par Didier Migaud, président de la Cour des Comptes.

LE BILAN DE LA MISE EN APPLICATION dans l'Union de la doctrine néolibérale n'est pas brillant : pour la 1ère fois, un peuple a majoritairement choisi de partir (Brexit) même s'il peine à trouver la sortie, un autre, en Grèce, a été sacrifié sur l'autel de l'orthodoxie. Enfin, fin 2018, la zone euro comptait 13,2 millions de sans emploi soit un million de plus qu'avant la crise de 2007.

A l'intérieur de l'Union l'égoïsme est de mise. Un budget européen plafonné à un montant dérisoire (1,11% du PIB en mai 2018) rend d'ailleurs impossible toute solidarité entre les pays. L'excédent des paiements courants (balance commerciale des biens et des services plus balance des transferts) atteint des niveaux invraisemblables pour certains pays

(10,5 % du PIB pour les Pays-Bas, 7,9% pour l'Allemagne) les rendant « accros » aux accords de libre-échange. La majorité des allemands sont même fiers d'être « champions du monde de l'exportation » et n'ont pas intérêt à changer de système. La faillite de Macron avec ses propositions pour la zone euro a prouvé que le « couple franco-allemand » ne fonctionne plus.

COMME A CHAQUE ELECTION EUROPEENNE, les solutions pour sortir de l'impasse abondent. Cela va de la poursuite, avec quelques mesures gadgets, de l'aventure dans le cadre actuel au Frexit pur et simple. Certains croient à l'existence d'un peuple européen ou proposent des mesures pour le « fabriquer » et préconisent un passage rapide à une Europe fédérale. Hélas, la réalité est cruelle, l'ensemble européen est très hétéroclite et les inégalités entre les pays sont considérables : le PIB par habitant d'un



luxembourgeois (75800 €) est cinq fois plus élevé que celui d'un bulgare (14700 €).

Alors, entre le carcan des traités et le périlleux chemin de la sortie de l'UE, que choisir? Le livre d'ATTAC se prononce pour la désobéissance aux traités qui passe par un affrontement avec les institutions européennes et les marchés financiers et propose 5 mesures concrètes pour une politique de rupture avec le cadre existant.



Le scrutin du 26 mai est important pour l'avenir de l'UE. Le parlement européen a des pouvoirs réduits mais bien supérieurs à ceux du parlement français. Il peut bloquer une directive ou un accord de libre-échange.

Mais, en France, il existe une raison supplémentaire de se rendre aux urnes. Le mouvement des Gilets Jaunes a obligé Macron à lâcher un peu de lest mais notre « roi pour 5 ans » entend bien poursuivre dans la voie ultralibérale. Un Etat privé de moyens, des collectivités locales asphyxiées, toutes les manettes du navire France confiées au privé et donc au monde de la finance qui pourra continuer à piller le pays, voilà l'avenir. Le 26 mai, on a l'occasion d'ébranler un peu plus la forteresse Elyséenne. Fidèle à ses principes, ATTAC ne donnera pas de consignes de vote mais on compte sur vous pour faire le bon choix.

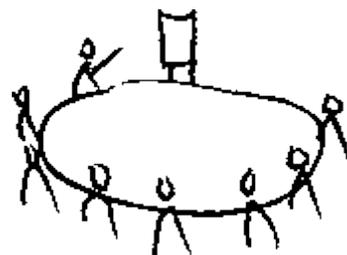
Claude VALLENET

NB : Le scrutin du 26/05 ne doit pas vous faire oublier le vote organisé par Attac France (élections au CA, rapports d'activité et financier, rapport d'orientation). Chaque adhérent a reçu son matériel de vote. L'enveloppe contenant votre vote doit être postée avant le 31 mai.

COMPOSITION DU C.A. D'ATTAC 63

Après l'Assemblée Générale du 22 mars 2019, le Conseil d'Administration d'ATTAC 63 a la composition suivante :

Colette BOUDOU (Porte-parole); Claude VALLENET (Porte-parole); Geneviève BINET (Secrétaire); Claudine SANNAJUST (Secrétaire-adjointe); Françoise CORNET (Trésorière); Annette CORPART (Trésorière-adjointe); Yves ANGLARET; Marie-Annick BERRIAT; Sébastien BINET; Teresa CARVALHO; Gérard CITERNE; Johann COLIN; Chantal COMBEMOREL; Jean-Claude CROS; Marie-Thérèse DELAHAYE; Danielle NADAL; Hervé LE BAIL; Estelle SANOUS.



PROJET D'ORIENTATION PARTICIPATIF D'ATTAC 63

Lors de l'AG du 22 mars 2019, les adhérents présents ont travaillé par petits groupes pour échanger sur les orientations d'Attac 63. Voici la restitution de ces échanges :

I/ QUE FAIRE A L'OCCASION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES ?

- ➔ deux prochains cafés-débats sur ce thème aux Augustes à Clermont-Ferrand
- ➔ un sketch sur la place publique
- ➔ une conférence par un économiste et un écologiste
- ➔ inviter une conférence gesticulée, une pièce de théâtre
- ➔ intervenir aussi à Thiers, Ambert, Issoire, Riom
- ➔ conférence d'Éric TOUSSAINT

Thèmes : le fonctionnement démocratique de l'UE, la taxation des transactions financières, les paradis fiscaux, l'action climatique, la place des lobbies...

Questions : l'abstention est-elle une solution? Comment donner des éléments de choix sans désigner de liste? Faut-il soutenir le plan Climat 2020?

II/ COMMENT DÉSŒBEIR LOCALEMENT ?

1/ MOBILISER PAR RAPPORT AUX CONSEQUENCES LOCALES DES DIRECTIVES EUROPEENNES

- ➔ être à l'affût des appels d'offres, privatisations (barrages, écoles maternelles, transports, services publics en général...) et faire le lien avec les questions climatiques.
- ➔ dénoncer les conséquences des accords CETA, TAFTA, UE-Israël...

=> **décortiquer et diffuser l'information**

- cibler les personnes et les organisations directement touchées
- essayer de travailler avec ces organisations (création de collectifs)
- participer aux manifs des Gilets Jaunes et aux ateliers participatifs organisés lors de leurs AG

=> **faire du lobbying** vis-à-vis des candidats aux élections européennes puis aux élections municipales, intervenir dans les réunions publiques, réagir dans les médias après les réunions publiques des candidats

- intervenir dans les Conseils municipaux, dans les Plans Climat... : co-construire ou contester? Demander à faire une intervention et obtenir un vote (ex : *Stop Tafta*) ?

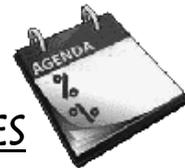
2/ DESOBEIR AUSSI PAR DES ACTIONS AU NIVEAU :

- de la justice climatique – justice fiscale
- du LDDS : intensifier les actions? faire venir un banquier...

- du système financier : sketch « *Questions pour un banquier* » sur la place publique le 15 juin
- de la défense des services publics : happenings...
- de la répression actuelle (à tourner en ridicule...)

3/ AGIR AU NIVEAU DES MEDIAS

- Débats à partir d'un film sur les médias (voir celui sur *Médiapart*)
- Informer sur les fake-news, lors des manifs GJ, dans les réseaux sociaux...
- Intervenir quand on constate un état de fait abusif dans les médias : demande de droit de réponse, investir les locaux...
- Filmer, enregistrer les réunions publiques et envoyer sur les réseaux sociaux des montages accompagnés de commentaires mettant en évidence les contradictions entre les propos et les actes (voir *Médiacoop*)
- Animer une émission sur une radio locale (*Radio Campus, Radio Arverne...*)
- Travailler en partenariat avec la librairie *Les Volcans*



AGENDA DES PROCHAINES SEMAINES

LA VIE INTERNE D'ATTAC 63

MERCREDIS 15 MAI ET 19 JUIN, A 20H00, au siège
CONSEIL D'ADMINISTRATION

ATTAC 63 AUX AUGUSTES



ATTAC revient au café lecture « *Les Augustes* », 5 rue sous les Augustins à Clermont-Ferrand. Un samedi par mois, de 17 à 19 heures, nous convions le public à une discussion sur un ou deux sujets d'actualité plus ou moins abordés ou déformés par les grands moyens d'information aux mains des groupes financiers.

Prochaines séances : SAMEDI 18 MAI (Sujet sur l'Europe) et SAMEDI 8 JUIN (exceptionnellement à 18h autour du

livre de Jacky CHABROL *POURQUOI IL EST URGENT DE DESOBEIR ?*).

CONFÉRENCES

JEUDI 16 MAI A 20H, salle Georges-Conchon à Clermont-Ferrand, CONFÉRENCE D'ERIC TOUSSAINT, président du CADTM (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde), à propos de son livre « *LE SYSTEME DETTE* » (à l'initiative du *Temps des Cerises* – voir page suivante).

LUNDI 20 MAI A 20H, salle N°1, Centre Alexis-Piron, rue Alexis-Piron à Clermont-Ferrand, CONFÉRENCE DE CATHERINE SAMARY, économiste et membre du Conseil scientifique d'ATTAC, coauteure du livre « *CETTE EUROPE MALADE DU NEOLIBERALISME. L'URGENCE DE DESOBEIR* » (voir page

suivante, et la présentation du livre dans notre édito).

AUTRES EVENEMENTS

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 MAI 2019, ATTAC 63 tiendra un stand à la FOIRE BIO POLLEN au centre sportif de la Croix St-Géraud, à Blanzat.

SAMEDI 15 JUIN, DE 10H A 18H, ATTAC 63 tiendra un stand au VILLAGE DES ALTERNATIVES D'ALTERNATIBA 63 au jardin Lecoq à Clermont-Ferrand.

SAMEDI 22 JUIN, A PARTIR DE 12H, ATTAC 63 tiendra un stand à la FETE DE L'HUMA 63, salle Polyvalente – Plan d'eau à Cournon d'Auvergne.

A NOTER

Pas de permanences au siège le 8 mai, ni en juillet et août.

COTISATIONS 2019

L'ADHESION SE FAIT PAR ANNEE CIVILE et permet d'être à la fois membre d'ATTAC 63 et d'ATTAC national. Pour ré-adhérer, vous pouvez utiliser le bulletin d'adhésion départemental ou le bulletin pré-rempli joint au journal national LIGNES D'ATTAC arrivé fin janvier et le retourner à l'adresse indiquée.

Au début de chaque mois, ATTAC France nous communique la liste départementale des adhésions ou ré-adhésions du mois précédent.

N'oubliez pas, ATTAC ne vit que des cotisations de ses adhérents. La cotisation à ATTAC donne droit à déduction fiscale.

JEUDI 16 MAI 2019 A 20H
SALLE GEORGES-CONCHON A CLERMONT-FERRAND

CONFÉRENCE

(A l'initiative du *Temps des Cerises* en collaboration avec ATTAC 63)

« LE SYSTEME DETTE

Histoire des dettes souveraines et de leurs répudiations »

AVEC ERIC TOUSSAINT

Porte-parole du CADTM et membre du Conseil scientifique d'ATTAC

Note sur le CADTM et sur l'auteur :

Le CADTM est un comité qui se bat depuis plusieurs années pour l'annulation de la dette des pays du Sud et des dettes publiques illégitimes du Nord.

Eric TOUSSAINT est Docteur en sciences politiques des Universités de Liège et Paris VIII.

Il a été membre de la Commission d'audit intégral de la dette de l'Equateur mise en place, en 2007, par le Président Rafaël CORREA. En s'appuyant sur le rapport de cette commission, le gouvernement équatorien a économisé environ 7 milliards de dollars.

Eric TOUSSAINT a coordonné les travaux de la Commission pour la vérité sur la dette publique de la Grèce créée le 4 avril 2015 par la Présidente du Parlement. Le gouvernement de TSIPRAS a refusé les premiers rapports de la Commission et l'a dissoute en novembre 2015.

LUNDI 20 MAI 2019 A 20H
SALLE N° 1, CENTRE A. PIRON, RUE ALEXIS PIRON
QUARTIER SAINT JACQUES A CLERMONT-FERRAND

CONFÉRENCE

« CETTE EUROPE MALADE DU NEOLIBÉRALISME L'URGENCE DE DESOBÉIR »

AVEC CATHERINE SAMARY

Membre du Conseil Scientifique d'ATTAC

Note sur l'auteur :

Economiste, Catherine SAMARY a exercé comme Maître de conférences à l'Université Paris 9 Dauphine. C'est une spécialiste de l'Europe de l'Est. Elle collabore régulièrement au journal *Le Monde Diplomatique*.

